

La spécialité LLCE Anglais

CYCLE TERMINAL : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais)

- ❑ La LLCER est un enseignement de spécialité, mais en aucune manière un enseignement spécialisé.
- ❑ Il ne s'adresse pas aux seuls littéraires ni aux seuls futurs spécialistes.
- ❑ Il s'adresse à des élèves :
 - Qui aiment parler la langue Anglaise.
 - Qui s'intéressent à la culture de la langue Anglaise.
 - Qui souhaitent approfondir leurs connaissances et maîtriser la langue Anglaise (niveau visé : C1 en fin de cycle terminal).

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques :

Deux pour la classe de première.

- 1) Imaginaires
- 2) Rencontres

Trois pour la classe de terminale.

- 1) Arts et débats d'idées
- 2) Expression et construction
- 3) Voyages, territoires, frontières

La littérature sera envisagée à travers ses différents genres....

L'enseignement de spécialité accordera également une large place aux autres arts (peinture, gravure, sculpture, photographie, cinéma et séries télévisées, roman graphique, chanson, etc.) ainsi qu'à l'histoire et à la civilisation, aux enjeux de société passés et présents (politique, économie, sociologie, culture, sciences et technologies), aux institutions et aux grandes figures politiques des pays considérés.

Programme

En première

Deux thématiques

Deux œuvres intégrales
(une par thématique)
choisies par le professeur,
dans un programme
limitatif auxquelles
pourra être ajoutée une
œuvre filmique

En terminale

Trois thématiques

Trois œuvres intégrales
(une par thématique)
choisies par le professeur,
dans un programme
limitatif auxquelles
pourra être ajoutée une
œuvre filmique

LLCE Anglais, un + pour suivre des études en :

BTS

- Hôtellerie restauration
- Commerce International
- Communication
- Tourisme
- NDRC
- MCO

CPGE

- Littéraires
- Scientifiques
- Economiques et commerciales

Licence

- LEA
- LLCE
- Droit et langues
- Sciences politiques

La spécialité «langue, littérature et culture en anglais (LLCE) » est donc recommandée à ceux qui pensent travailler dans les domaines de :

- L'enseignement
- La traduction
- L'interprétariat
- Le tourisme
- Le journalisme
- La fonction publique
- Le droit
- Le commerce